



TIR 3D

RÈGLEMENT (PREMIÈRE PARTIE)

AMICALE PARCOURS ET CHAMPIONNAT DÉPARTEMENTAL

Lieu-dit «les Sapins du Garde» - 21160 MARSANNAY-la-CÔTE

AMICALE PARCOURS

Découverte des disciplines de parcours

24 cibles : 6 campagnes - 6 natures - 12 cibles 3D.

Le règlement de chaque discipline s'applique à cette Amicale sauf pour les points suivants :

1. Piquet unique pour tous les tireurs (sauf cibles natures).
2. Jumelles autorisées sur toutes les cibles.

Distance maximale (toutes cibles confondues) - 30 m.

Chaque archer doit posséder au minimum 2 flèches baguées pour le tir nature (1 flèche à 1 bague et 1 flèche à 2 bagues).

Pour le confort de tous, chaque archer doit pouvoir tirer de manière autonome.

RÈGLEMENT GLOBAL

- Les archers partiront en peloton de 4 personnes maximum.
- Le parcours est balisé pour la sécurité de tous et il est impératif de le respecter.
- Il est formellement interdit de revenir sur ses pas en discipline de parcours. Tous les archers se déplacent dans le même sens.

• À chaque cible, il y a un piquet d'attente avant d'arriver à la cible où vous posez votre matériel et attendez votre tour pour tirer.

Pour la sécurité de tous, les archers ne tirant pas doivent patienter à ce piquet d'attente.

• Départ simultané. Le début des tirs sera indiqué par un coup de klaxon.

Pour les cibles campagne et les cibles 3D,
2 archers du peloton montent au pas de tir ensemble et tirent en même temps.

Puis les 2 autres archers s'y rendent dès que les premiers sont revenus au piquet d'attente.

Les Archers Pataras - 3 rue du Rocher - 21160 Marsannay la Côte
N° FFTA : 0221008

<https://archerspataras.sportsregions.fr>

